

Communiqué de presse – 10.09.2024

## Inauguration d'une œuvre de Gaspard Delachaux à l'entrée du Parc du Castrum

**Le 19 septembre prochain, une œuvre de l'artiste vaudois Gaspard Delachaux sera inaugurée devant le Parc du Castrum à Yverdon-les-Bains. Elle apporte une plus-value au site archéologique en révélant subtilement son riche passé enfoui.**

**Cette nouvelle réalisation s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu en 2023 entre la Fondation CEPY et la Ville d'Yverdon-les-Bains pour la création d'un parcours d'art contemporain. Ce dernier permettra d'enrichir l'espace public et de renforcer l'attractivité de la cité.**

Intitulée *Conjecture*, l'œuvre de Gaspard Delachaux est située sur le parvis minéral à l'entrée du parc, directement sur les dalles en béton signalant le tracé du mur d'enceinte du castrum. Elle consiste en une sculpture minimaliste de couleur rouge, traçant une ligne dessinée dans l'espace qui matérialise la fortification romaine.

Selon le principe de l'anamorphose, le castrum peut ainsi être perçu physiquement ou disparaître en fonction du point de vue adopté, comme pour manifester la fragilité de la représentation. À côté de cette intervention figurent deux personnages taillés en pierre de Soignies qui, tels deux spectateurs interloqués par cette monumentalité, invitent le public à s'interroger sur ce passé sorti de terre.

Gaspard Delachaux (né en 1947 à Lausanne ; vit et travaille à Valeyrès-sous-Ursins) est sculpteur, dessinateur et réalisateur de films d'animation. Il est le créateur d'« un monde à part peuplé d'hybrides » comme l'artiste les nomme, de « bestioles » – un mélange de différents animaux et de différentes espèces qui interrogent notre regard sur la violence, sur l'animalité et sur le monde.

Cette nouvelle œuvre pérenne sur le territoire communal a été financée grâce à la Fondation CEPY, dont l'un des buts est de promouvoir et d'encourager les arts du Nord vaudois ou ayant un fort lien avec la région. *Conjecture* a été sélectionnée par un jury composé de membres de la fondation et de représentant·es de la Ville dans les domaines de la culture, de l'urbanisme et des espaces verts, ainsi que d'un expert du Canton en archéologie.

D'autres interventions, en particulier dans des espaces publics de proximité tels que les places de jeux et les parcs, seront en principe réalisées tous les deux ans en vue de la création d'un parcours d'art contemporain.